



Déclaration des élu-es FSU au CTA Orléans-Tours
05/02/2020 : moyens de rentrée

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une séance du Comité Technique Académique hors norme.

Cette séance est hors-norme car elle est convoquée alors que se déroule dans le pays depuis dix semaines un mouvement social sans précédent contre la réforme des retraites auquel l'opinion publique apporte majoritairement son soutien et auquel les personnels de l'éducation nationale participent avec force, détermination et ténacité.

Parce qu'elle écarte les fonctionnaires civils du Code des Pensions, cette réforme est une atteinte au statut du fonctionnaire d'État. La pension ne sera plus ni calculée sur la base des six derniers mois ni payée par le budget de l'État. Ce ne sera d'ailleurs plus une pension. La pension est un salaire continué conçu pour garantir aux fonctionnaires le maintien d'un niveau de vie digne après une carrière consacrée au service de l'intérêt général. Le régime universel, outre qu'il engendre un effondrement des pensions des fonctionnaires qui ont peu de primes, et les professeurs ne sont pas les seuls dans ce cas-là, banalise le service de l'État. Le régime universel, c'est une négation de la fonction, structurante de notre contrat social, que jouent les institutions de la République et les services publics. Ce n'est pas un hasard si ce sont les professions de l'État social, la main gauche de l'État, qui sont en pointe dans ce mouvement, enseignants et soignants en tête.

En plus de l'opinion, le gouvernement a été sévèrement désavoué par le Conseil d'Etat. Texte flou, financement lacunaire, mesures anti-constitutionnelles, auxquelles s'ajoute un délai de saisie très insuffisant, les reproches sont forts. Une mesure déclarée anti-constitutionnelle nous intéresse particulièrement : l'engagement du ministre Blanquer à inscrire dans la loi notre revalorisation : "ces dispositions constituent une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution" écrit le conseil d'Etat, désavouant ainsi le professeur Blanquer, pourtant agrégé de droit public.

De plus, les chiffres présentés par le gouvernement dans l'étude d'impact sont faux concernant les personnels de l'éducation nationale puisque :

- les montants des pensions sont indiqués en net, alors qu'il s'agit de brut,
- les 4 cas types qui sont présentés n'existent pas ou très peu (enseignants qui

commencent à 22 ans, PE avec des primes de 8%)

-les calculs se basent sur un point d'indice qui évolue avec l'inflation...grossière manipulation alors que le gouvernement vient lui-même d'annoncer son gel jusqu'en 2022.

Mensonges ou incompetence ? La question se pose, et ni l'un ni l'autre des réponses ne sont rassurantes. Depuis l'avis du conseil d'état, notre ministre a d'ailleurs étrangement disparu concernant ce sujet.

Les personnels que nous représentons sont déterminés à obtenir le retrait de ce projet de loi. Des alternatives existent pour financer les retraites dans la durée et garantir un bon niveau de pension pour nos professions.

Cette séance est également hors-norme car elle ouvre la préparation de la rentrée scolaire 2020 sous l'égide d'un budget et de réformes qui continuent à dégrader le service public d'éducation, pour le plus grand profit des officines privés.

Dans le premier degré, la priorité donnée au primaire est déjà de l'histoire ancienne.

Dans le second degré, les suppressions de postes d'enseignants se poursuivent, auxquelles il convient d'ajouter les absences de créations de postes pour tous les personnels non enseignants sont particulièrement préjudiciables au suivi individuel et collectif des élèves, qu'il soit éducatif, social ou de santé.

Dégradation du service public d'éducation également par le biais de réformes qui désorganisent les établissements, les CIO et les services, qui déstructurent les parcours scolaires, qui démantèlent la cohérence des enseignements. La réforme du lycée est ainsi un carnage pédagogique pour nos élèves, du fait de programmes inatteignables, d'épreuves inadaptées, d'évaluations permanentes et de sélection accrue. Nous tenons d'ailleurs à souligner le mouvement de refus des E3C, car ces épreuves symbolisent à elles-seules l'impréparation, l'infaisabilité et le manque de pertinence pédagogique de cette réforme du lycée, du baccalauréat et de l'accès à l'université. Les conditions de passation de ces épreuves dans notre académie ont d'ailleurs été une illustration particulièrement consternante de l'entêtement imbécile du ministère à ne pas écouter ses personnels.

Nous rappelons également notre farouche opposition à la transformation de la politique d'éducation prioritaire par cette allocation progressive de moyens, qui verra les élèves privés de moyens supplémentaires et de personnels motivés pour aller exercer dans ces établissements.

Ces budgets étriqués successifs et ces réformes s'inscrivent dans un contexte d'épuisement professionnel, de lassitude et surtout de colère. Les raisons en sont connues : conditions de travail dégradées, locaux impropres à l'activité scolaire, manque de matériel, effets d'un management parfois agressif et souvent sot, manque de considération. Elles s'inscrivent dans un contexte d'écœurement face à la faiblesse chronique des rémunérations et aux discours médiatiques mensongers. Aussi, la profession n'acceptera pas une prétendue revalorisation aux effets lointains et liée à des contreparties sur le temps de service, les missions, le management.

Nos collègues exigent le dégel immédiat du point d'indice, une revalorisation immédiate et sans condition des salaires de tous. Ils n'accepteront pas un sous-statut *low cost* pour les jeunes professeurs. Car d'ores-et-déjà, les étudiants se détournent des concours, et il serait irresponsable de mettre en péril les recrutements futurs dont le service public d'éducation a cruellement besoin.

Si la crise que nous traversons ne débouche pas sur des conquêtes sociales nouvelles, si le Ministre, le gouvernement, le président et sa majorité, s'entêtent dans une politique néo-libérale qui pulvérise le contrat social, alors il faut avoir conscience qu'il s'ensuivrait une crise politique majeure dont personne ne peut prévoir les conséquences.

Il est temps d'arrêter ces apprentis sorciers et d'imposer par le rapport de force social des politiques publiques qui répondent aux besoins de la population. Nous y sommes déterminés.